17 janvier 2025 N°129

Consultez cet email dans votre navigateur

NEGOFIL

LA NEWSLETTER DU NEGOCE

NEGOFIL, la newsletter de la FDMC, l'Organisation professionnelle des Distributeurs de Matériaux de Construction

Agenda

- 20 janvier : Réunion de la commission formation de la FDMC - Réunion de travail FFB - REP PMCB - Réunion de Travail - MaPrimeAdapt
- 21 janvier : Réunion du Conseil supérieur de la construction et de l'efficacité énergétique - Réunion de la CPPNI - Vœux de la CPME
- 22 janvier : Conseil national du commerce-groupe promotion/attractivité des métiers
- 23 janvier : Réunion de la Commission d'examen des Pratiques commerciales - Rencontres AMORCE / Eco-organismes
- 24 janvier : Réunion de la Commission économique de la FDMC - Réunion de lancement sur l'étude du réemploi des matériaux de construction
- 30 janvier : Réunion du Comité Directeur de la FDMC - Réunion de la Commission RSE et développement durable de la FDMC

La FDMC vous renouvelle ses meilleurs voeux

En ce début d'année nous vous présentons tous nos vœux de bonheur, de santé et de prospérité pour vous-même, vos proches et vos entreprises.

REP PMCB : Rencontre avec l'OCAB

La commission économique de la FDMC recevra les représentants de l'OCAB, organisme coordinateur de la REP PMCB, à l'occasion de sa réunion du Vendredi 24 janvier prochain.
Les sujets abordés seront nombreux tels que la question du déploiement des bennes et contenants adaptés, l'impact des conventionnements déléguant l'obligation à des opérateurs dans un rayon de 5km, les modalités de tri et les campagnes de contrôles initiées par les DREAL sur les points de vente. Un focus sera dédié aux démarches engagées par les éco-organismes auprès des parlementaires sur la question de l'affichage de l'écocontribution.
Si vous souhaitez participer à cette réunion : contactez-nous fédération@fdmc.org

JOP 2024 : Lancement imminent de la commission indemnisation

La commission d'indemnisation annoncée pour examiner et instruire les demandes d'indemnisation des professionnels touchés par les restrictions liées à l'organisation des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 doit débuter ses travaux début 2025.
La saisie des demandes sera possible mais uniquement en ligne, à la clôture des comptes 2024 des entreprises. La FDMC poursuit son travail de recensement des négoces touchés et est en contact permanent avec les acteurs en charge de cette commission. Si votre négoce a été impacté, nous vous invitons à nous le signaler et à consulter nos ressources régulièrement actualisées sur le site de la FDMC dans l'espace adhérent, volet « Transport Logistique ».

Le mécénat : un nouvel indicateur pour le négoce

Le mécénat contribue à renforcer l'image et la réputation des entreprises en les associant à des causes, valorisant leur engagement sociétal.
Dans un contexte où la directive CSRD impose des obligations déclaratives en matière de durabilité pour de nombreux acteurs de la chaine de valeur, le mécénat s'inscrit dans une stratégie de responsabilité sociétale. Il constitue une opportunité concrète d'illustrer les actions en faveur du développement durable et de répondre aux attentes croissantes des parties prenantes en matière de transparence et d'engagement.
La commission RSE Développement durable lance un questionnaire à destination des adhérents, pour mettre en valeur les pratiques et motivations de la profession en matière de mécénat. Les enseignements issus de ce sondage, serviront d'indicateur comparatif que les négoces pourront exploiter et s'approprier. Pour répondre à ce questionnaire, contactez : fédération@fdmc.org

Assurabilité et économie circulaire

Les règlements relatifs à l'écoconception des produits durables (ESPR) et aux produits de construction (rev_CPR) ont introduit un passeport numérique des produits (DPP) obligatoire dès 2028 pour tout produit de construction mis sur le marché en Union Européenne. La révision de la réglementation sur les produits de construction, requiert la mise à disposition d'informations fiables, qualitatives et structurées. La FDMC met à disposition des ressources et analyses dans le volet réglementaire de l'espace adhérents de son site.
Les adhérents sont invités Vendredi 31 janvier, à participer à une réunion dédiée à l'assurabilité dans une économie circulaire. Animée par GS1, seront abordées les questions de la gestion des risques, de la circularité et de la seconde vie des bâtiments et matériaux. Les participants entendront les témoignages d'assureurs, de constructeurs et de bureaux de contrôle. Contactez la FDMC pour en savoir plus : fédération@fdmc.org

Ce qui change au 1er janvier pour la profession

Le début de l'année est marqué par l'application de nouveaux textes et dispositifs impactant directement la profession du négoce. La FDMC décrypte ces mesures dans un NEGOCE MEMO abordant entre autres : l'actualisation du taux de pénalités de retard, le régime juridique des passoires thermiques, le périmètre des aides d'état en faveur de la rénovation ou encore les obligations de tri. Ce NEGOCE MEMO est disponible dans l'espace adhérent, dans l'onglet Fiscalité.

Lutte contre la fraude aux aides publiques - le négoce en alerte

La FDMC diffusait un communiqué de presse le 29 novembre dernier alertant les pouvoirs publics et les acteurs de la filière sur l'évolution inédite d'un projet de texte sur la fraude aux aides publiques, en discussion au Parlement.
Ce projet de texte doit être à nouveau examiné en séance publique le 27 janvier prochain : il prévoit d'interdire aux clients du négoce, l'accès aux aides publiques (MaPrimeRénov') si les travaux réalisés par un entrepreneur ou un artisan, labellisé RGE, sont facturés par un négociant professionnel, au motif qu'il n'est pas lui-même labellisé RGE. Cette disposition discrimine des entreprises qui par nature, n'ont pas accès à la qualification RGE : son octroi est conditionné à la qualité d'entrepreneur du bâtiment. Cette mesure restrictive va à l'encontre des ambitions affichées des politiques publiques d'incitation et de déploiement de la rénovation énergétique du logement.
Les distributeurs professionnels ne sont pas des fraudeurs mais des partenaires et soutiens de leurs clients.
La FDMC poursuivra son travail de sensibilisation des parlementaires.

CQP : les objectifs 2025

La Commission Formation de la FDMC se réunira le 20 janvier pour faire le point sur le dispositif des CQP et fixer ses objectifs pour l'année 2025. A l'ordre du jour seront abordées les questions de dématérialisation du dispositif, du lancement d'une campagne de communication consacrée aux 20 ans des CQP, de l'enquête de suivi et d'insertion des candidats, mais aussi le décryptage des statistiques 2024 et prévisions des années à venir.

Webinaire FDMC

Dans le cadre du partenariat conclu entre la FDMC et France Travail Ile-de-France, La FDMC invite ses adhérents à participer au prochain webinaire de présentation de l'offre de services de France Travail, notamment France Travail Pro, dédié au recrutement, à la formation et aux démarches administratives.
Pour ceux qui souhaitent s'inscrire, cliquez ici

Devenez partenaire de la FDMC

Les partenaires de la FDMC sont associés aux manifestations annuelles organisées par la Fédération. Ils seront à ce titre invités

- A la 14ème édition des "Rendez-vous du Négoce" rassemblant les dirigeants des négoces adhérents le 11 juin 2025 à la Maison de l'Amérique Latine à Paris
- Au déjeuner-rencontre annuelle du Négoce rassemblant tous les acteurs de la filière le 19 Novembre 2025 au Pavillon Dauphine.

Devenir partenaire de la FDMC, c'est accroître la notoriété de sa marque auprès de ses clients et se garantir des contacts privilégiés auprès des dirigeants du négoce.

Les partenaires de la FDMC

FDMC Fédération des Distributeurs de Matériaux de Construction
215bis Boulevard Saint Germain - 75007 Paris
www.fdmc.org - federation@fdmc.org

Se désinscrire